

1. Informations générales

Description de l'ouvrage	Construction d'un garage enterré et réflexion d'une terrasse
Commune	Denges
Construction existante ?	Oui
Numéro bâtiment ECA	298
Parcelle	264
Maître de l'ouvrage	Rosat Patrick
Mandataire principal	Archespaces Sàrl
Type d'ouvrage détaillé	Habitations 74 - Bâtiment à usage mixte, principalement à usage d'habitation
Type construction	ECA_VI - Construction avec occupation importante
Dangers	Ruissellement
Remarque	

Une infime partie de la parcelle semble touchée par le danger naturel "ruissellement" selon le Guichet Cartographique de l'Etat de Vaud. Cependant, selon la carte des périmètres de dangers naturels (PDN) de la commune, établi en 2017 par l'Etat de vaud, la parcelle est totalement considérée comme étant sans danger reconnu.



2. Danger - Ruissellement

2.1 Intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa

Hauteur d'eau \leq 0.1 en [m]

2.2 Résultats - Ruissellement

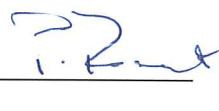
Résultat

Le projet est exposé à l'aléa ruissellement.

L'ECA vous signale que le projet est exposé à l'aléa ruissellement selon la carte établie par l'Office Fédéral de l'Environnement en 2018. Une attention particulière devra être portée aux ouvertures principales (portes, fenêtres, saut-de-loup), secondaires (conduites, gaines techniques), à l'enveloppe du bâtiment, à la conception des espaces intérieurs y compris les sous-sols (zone SUP selon SIA 416) ainsi que la conception des aménagements extérieurs qui ne devraient pas favoriser les risques de ruissellement pour la construction (récoltes des eaux, gardes d'eau, revêtements filtrants, pentes dans les bonnes directions / sens, surélévations d'éléments, etc.) Pour toutes questions concernant la protection contre l'aléa ruissellement l'ECA vous invite à consulter le site www.protection-dangers-naturels.ch

Par leurs signatures, le maître d'ouvrage et le mandataire principal / le bureau spécialisé attestent que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts. Attention, le résultat de l'analyse ci-dessus ne dispense pas de la nécessité d'une autorisation spéciale.

**Lieu - date - signature du maître
d'ouvrage**

Denges, le 06.06.25 

**Lieu - date - signature du mandataire
principal ou le bureau spécialisé
Raison sociale**

Lausanne, le 06.06.2025

archespaces sarl
anne et paul-louis tardin
1000 Lausanne 12 | Chemin du ravin 12 bis

